

L'essentiel

Magazine du Taillan-Médoc
Janvier/Février 2015



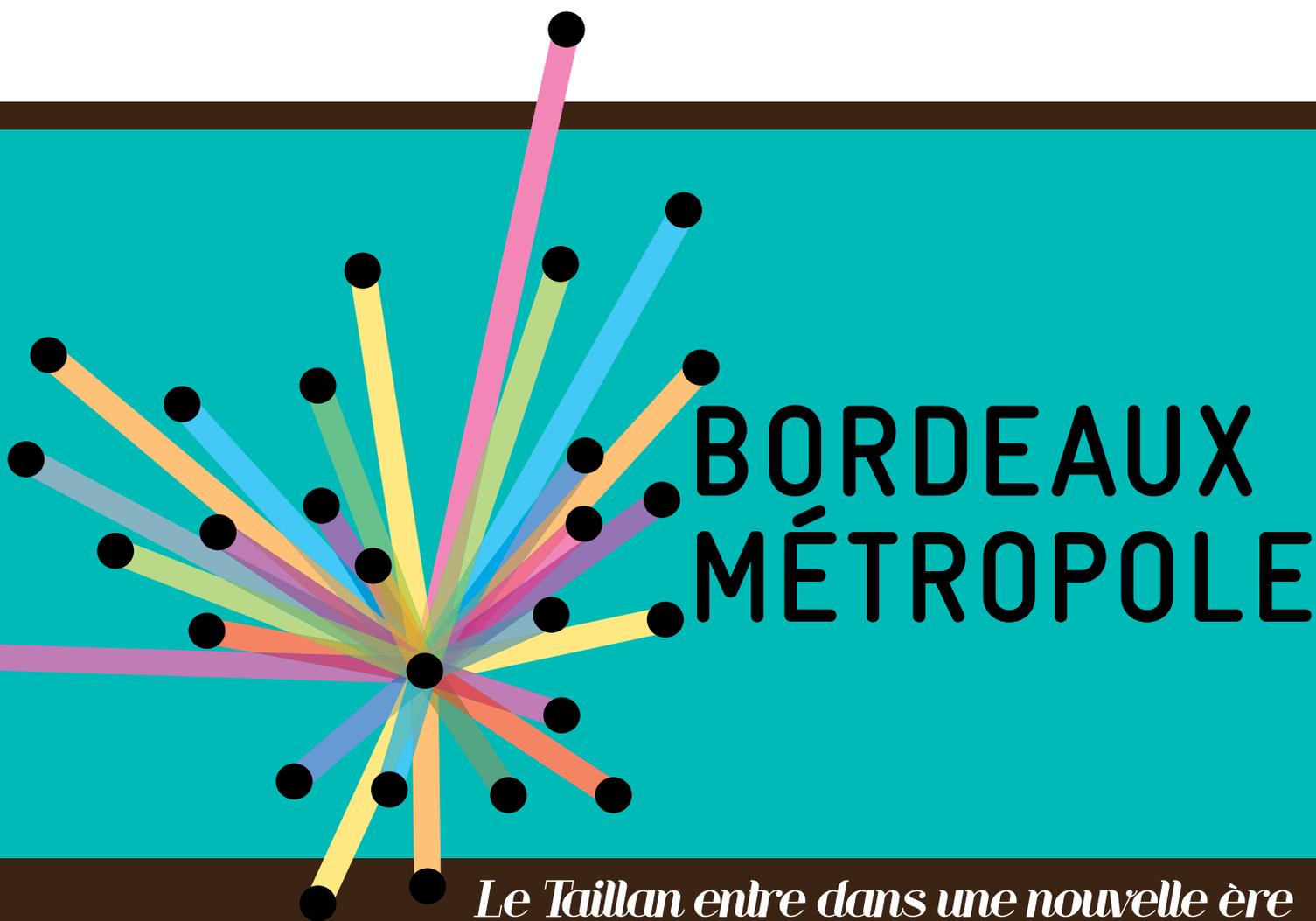
Actu
Toute l'actualité
de la commune

Dossier
Le Taillan entre dans
une nouvelle ère

Travaux
Salle du 11 Novembre,
Avenue de Soulac,...

Et vous...
Rencontre avec
les Nini Mélo

Agenda
Rendez-vous avec
vos associations



www.Taillanmedoc.fr

Le Taillan **medoc**
entre ville et vignes

Agnès Versepuy
Maire du Taillan-Médoc
et l'équipe Municipale
vous adressent leurs
Meilleurs voeux
pour l'année

2015

Taillanmédoc

bien-être, cadre de vie,
culture, sports, loisirs,
enfance, écouter, découvrir

solidarité, urbanisme,
environnement, proximité,
service, associations, accueil

Meilleurs voeux

L'édito



Agnès VERSEPUY,

Maire du Taillan-Médoc,
Vice-Présidente de
Bordeaux Métropole

Chères Taillannaises, chers Taillannais,

C'est avec plaisir que toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2015 ! Que cette année se présente sous le signe de la santé, de la famille et de la prospérité.

À partir de ce mois de janvier 2015 nous allons sortir des sentiers battus pour l'édito.

La gestion de la commune est un travail d'équipe : le Maire, les services mais aussi tous les élus. Sans eux rien ne serait possible. Ils travaillent au quotidien avec les services et prennent chaque jour part à des décisions qui vous concernent directement.

C'est pourquoi, à partir de ce numéro, je partagerai l'édito avec un élu. Cela vous permettra de mieux connaître ceux qui m'épaulent depuis le début et qui travaillent pour vous, souvent dans l'ombre.

Nous commençons l'année avec Yvan Bastard avec qui nous élaborons depuis des mois sur le budget 2015. Budget qui s'annonce difficile comme vous le savez et comme vous pouvez l'entendre chaque jour dans l'actualité.

Je vous souhaite à nouveau une très bonne année 2015 ainsi qu'à votre famille et à tous vos proches.

Très sincèrement *Agnès Versepuy*



Yvan BASTARD
Conseiller municipal
délégué aux finances,
budget, affaires juridiques
et stratégie

Je vous souhaite, à l'aube de cette année 2015, beaucoup de bonheurs quotidiens, de beaux projets, de la bonne humeur et une bonne santé pour tout réaliser.

La situation que nous rencontrons est inédite car, chaque commune doit aujourd'hui participer à l'effort de réduction des déficits de l'Etat français. La réforme de nos institutions devient une nécessité et cela va amener des changements profonds. Nous portons une responsabilité collective face à cette situation et le recours à l'impôt ne réglera pas les problèmes de fond. L'aisance dans laquelle nos institutions ont vécu est donc révolue.

Au Taillan-Médoc, en 2015, c'est 310 000 euros, sous forme de dotations que la Municipalité ne percevra plus. C'est l'équivalent du budget de fonctionnement du pôle culturel qui ne sera pas couvert par des recettes.

Ce contexte est donc bien sûr aggravé par l'accumulation des investissements de la Ville. Cela va donc nous obliger à penser le rôle de la Commune différemment en ne considérant pas la dépense des deniers publics comme la seule manière de conduire l'action publique et en pensant collectif avec Bordeaux Métropole.

C'est dans ce contexte réaliste et optimiste que nous allons réaliser notre action en étant vrais et plus proches des citoyens, car c'est bien là l'essentiel.

Magazine L'essentiel,
édité par la Mairie
du Taillan-Médoc

Place Michel Réglade,
33320 Le Taillan-Médoc,
05.56.35.50.60

Tirage : 4500 exemplaires
sur papier recyclé -

Imprimerie : KORUS ÉDITION

Directrice de la publication :
Agnès Versepuy

Rédaction :

Eymeric Auché, Lionel
Stosse, Delphine Troubaday

Graphisme et mise en page :
Caroline Bernard

Permanences : Les élus vous donnent la parole

Les élus assurent une permanence hebdomadaire pour répondre à toutes vos questions.

Pour toute demande de rendez-vous, merci de contacter le secrétariat de Madame le Maire au : 05.56.35.50.62



Daniel TURPIN

1^{er} Adjoint au Maire délégué
à l'administration générale,
personnel municipal et moyens
généraux

Sur rendez-vous le :
Jeudi, 10h -12h



Michèle RICHARD

Adjointe au Maire déléguée à
l'action sociale & solidaire, CCAS,
seniors, handicap et logement

Sur rendez-vous les :
Mardi et mercredi,
15h -17h30



Yvan BASTARD

Conseiller municipal délégué aux
finances, budget, affaires juridiques
et stratégie

Sur rendez-vous le :
Lundi, 9h -12h



Danièle LACRAMPETTE

Adjointe au Maire déléguée
à la culture, animations,
patrimoine et jumelage

Sur rendez-vous le :
Mercredi, 15h -18h*
*dernier RDV à 17h30



Stephen MARET

Adjoint au Maire délégué aux
sports, associations, comités
de quartiers et anciens combattants

Sans rendez-vous le :
Vendredi, 9h-11h



Pauline RIVIÈRE

Adjointe au Maire déléguée à la
petite enfance, enfance, jeunesse,
école et vie scolaire



Sigrid VOEGELIN-CANOVA

Conseillère municipale déléguée
aux écoles et à la vie scolaire

Sur rendez-vous le :
Mercredi, 10h -12h



Jean-Pierre GABAS

Adjoint au Maire délégué
à l'urbanisme et aux transports

Sur rendez-vous auprès
du Service Urbanisme
05.56.35.50.63



Jean-Luc SAINT-VIGNES

Adjoint au Maire délégué à la voirie,
travaux, assainissement et sécurité

Sur rendez-vous le :
Mardi, 10h -12h

DES INSCRIPTIONS EN UN CLIC pour faciliter la vie des familles

Le kiosque famille était jusqu'à présent un dispositif de télépaiement pour des prestations municipales péri et extrascolaires : Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), accueil périscolaire, vacances sportives/mercredis multisports (VS/MMS), école de musique, etc.

Depuis janvier 2015, le kiosque famille évolue et devient une véritable plate-forme interactive pour les familles. Depuis un ordinateur, les parents peuvent inscrire ou désinscrire leurs enfants à l'ALSH, aux VS/MMS, ils peuvent obtenir une estimation de leur quotient familial ou encore notifier un changement d'adresse, de coordonnées téléphoniques, d'état civil.

Alertes par mail pour les périodes d'inscriptions

Fin décembre chaque famille a reçu une lettre expliquant l'évolution du dispositif ainsi que des codes d'accès à un compte famille (pour celles qui ne l'avaient pas encore ouvert). Ainsi les parents qui font la démarche d'ouvrir ce compte recevront par e-mails des alertes à chaque ouverture de périodes d'inscriptions pour les ALSH, VS/MMS. Donc plus besoin de se déplacer, toutes les démarches concernant les enfants peuvent se faire depuis un ordinateur.

Ces évolutions en appellent d'autres qui interviendront à la rentrée scolaire de septembre 2015.

Accéder au kiosque famille en ligne

Rendez-vous sur www.taillan-medoc.fr, onglet Ages de la vie > Enfance - Jeunesse > Kiosque Famille : paiement en ligne

Astuce pour «kiosquer» encore plus vite...



À l'aide de votre smartphone, flashez ce QR CODE. La page d'accès au kiosque famille s'ouvre, entrez vos identifiants et procédez à toutes vos inscriptions, n'importe où, n'importe quand ! Et pour un accès encore plus rapide, sauvegardez cette page dans vos favoris !



Un nouveau coiffeur en centre-bourg

Depuis fin août, un salon de coiffure s'est installé place Charles de Gaulle.

La franchise Dilyo's, les coiffeurs visagistes, et ses 4 coiffeuses proposent différentes prestations pour femmes, hommes et enfants. Le salon est ouvert du mardi au samedi de 9h à 19h sans interruption.

☎ 05.56.42.38.19

Ouverture d'un cabinet de psychologue

Rose Rigal, a ouvert au 4 rue Péchon le premier cabinet de psychologie.

Consultations sur rendez-vous :

☎ 06.63.39.83.82



Irene Sabarots, maire-adjointe à l'économie et Jean-Marie Berdexagar

La qualité professionnelle et l'artisanat récompensés

Lors de la soirée des Talents de l'Artisanat 2014 qui s'est déroulée le jeudi 4 décembre dans les locaux de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat à Bordeaux, Jean-Marie Berdexagar a reçu le titre de Maître Artisan.

Cette récompense est la reconnaissance de longues années d'expérience dans le métier de charpentier-couvreur, tout en ayant à cœur de promouvoir la formation des jeunes au métier. Jean-Marie Berdexagar a créé et implanté son entreprise de charpente-couverture-ossature bois en 1999 sur la commune du Taillan-Médoc. Lan Ederra comprend aujourd'hui plus de 15 salariés. Véritable référence régionale dans le milieu de la construction bois, Lan Ederra est aussi réputée pour l'engagement de son patron dans la formation : 11 apprentis ont pu être formés ces dernières années. Cette récompense s'adresse aussi à Christine, son épouse, qui participe au quotidien à la vie de l'entreprise.

Avec eux, les jeunes

sur tous les terrains de jeux

Pour les vacances sportives, les mercredis multisports ou les ateliers découvertes, ils accueillent les jeunes Taillanais pour leur transmettre leur passion et les valeurs du sport... Zoom sur les 6 éducateurs sportifs du service sport de la ville !



De gauche à droite (en bas) Soraya El Idrissi, Solène Nicod, Robin Montagu, (en haut) Faustine Lafon et Emma Pès. Absent sur la photo : Stéphane Mazel

Chacun a un domaine de prédilection : Solène Nicod aux sports de glisse, Faustine Lafon au patinage sur glace, Soraya El Idrissi aux sports de combat, Stéphane Mazel aux sports de raquette et aux activités d'entretien, Robin Montagu aux activités de pleine nature et Emma Pès aux sports collectifs.

« Nous sommes tous professionnels dans le domaine du sport et détenteurs d'un diplôme d'éducateur sportif.

Grâce à nos spécificités, nous sommes complémentaires, ce qui nous permet de proposer aux enfants un programme varié pour leur faire découvrir toutes les familles de sport durant une année. Cela va de l'acroSPORT (activité gymnique) au speedminton (sport de raquettes) en passant par la course d'orientation (sport de plein air) », indique Emma Pès, directrice des VS-MMS.



En plus de la découverte de nouvelles disciplines, les éducateurs ont la volonté de permettre aux enfants d'approfondir la pratique de certains sports. « Pour les 10 ans et plus, nous organisons, lors des vacances, des stages d'une semaine d'un sport en particulier. L'objectif est de faire progresser l'enfant dans cette discipline afin qu'il acquière les fondamentaux », explique la responsable. Escrime, roller, surf, tir à l'arc et judo sont des exemples de stages programmés pour l'année 2015. Ils sont animés soit par un éducateur de la commune soit par un intervenant extérieur diplômé d'un brevet d'état dans la discipline.

Les idées fusent, les journées à thème, les sorties et les rencontres inter-centres ne manquent pas ! « Flux vacances de la Toussaint, la commune d'Hourtin nous a invités à participer au Festisurf. Les 10-14 ans ont pu s'adonner au surf, au bodysurf, s'initier au sauvetage côtier et à la sauvegarde de l'environnement avec d'autres jeunes médocains pendant que les 6-9 ans participaient à des olympiades sur la plage », raconte Emma Pès.

Les VS/MMS offrent aux enfants un programme riche qui rythme leur année. Pour partager tous ces moments le service des sports organise fin juin un tournoi des familles pour faire découvrir aux parents les sports que les enfants ont pratiqués. Une touche de convivialité pour clore une année qui s'est déroulée dans la bonne humeur !

Participez AU COMITÉ DES FÊTES !

Vous souhaitez vous investir dans la vie de votre commune ? Vous avez envie de participer à une aventure humaine pour faire bouger votre ville ? Alors impliquez-vous dans la création du Comité des Fêtes du Taillan-Médoc et devenez volontaire ! Plus d'informations ☎ 05.56.42.70.42



Un beau dimanche de convivialité

La salle du Palio avait des airs de fête le dimanche 30 novembre à l'occasion du traditionnel repas des aînés offert par la municipalité aux seniors âgés de 71 ans et plus. Grâce à un animateur musical plein d'entrain plus de 300 personnes ont participé à ce moment convivial. Pour la première fois, une dizaine de résidents de la maison de retraite ALOHA ont assisté à cet instant de partage. Cette année a aussi été l'occasion de faire un petit clin d'œil, rempli d'émotion, aux plus anciens de l'assemblée.



«LES POILUS» CÉLÉBRÉS

Les Taillannais sont venus nombreux se recueillir lors de la cérémonie du 11 novembre organisée avec le concours des Présidents et des membres du comité d'entente des anciens combattants. Agnès Versepuy, Maire du Taillan-Médoc, était présente à cette occasion entourée des représentants des différents corps d'armées et des membres du conseil municipal.



L'ANTENNE SFR démontée

Fin octobre en application du principe de précaution, l'antenne relais de l'opérateur SFR, située à proximité du groupe scolaire Jean Pometan, a été démontée.

En place depuis 2002, son démontage était réclamé en conseils d'écoles depuis 2006. C'est désormais chose faite pour la plus grande satisfaction des parents.

Aujourd'hui, malgré de multiples courriers et propositions de terrains de la part de la municipalité, SFR n'a pas programmé de réimplantation, d'où le défaut de couverture sur la commune.

TRAM D, la municipalité suit le dossier

En octobre, la Déclaration d'Utilité Publique (D.U.P) de la ligne D du tramway a été annulée par la justice repoussant de 2 ans l'arrivée du tram aux portes de la commune. En attendant le lancement d'une nouvelle D.U.P, les élus de Bordeaux Métropole (anciennement C.U.B), dont les maires du quadrant nord-ouest concernés par cette ligne, ont pris en charge le dossier et sont tous d'accord pour que le tracé ne soit pas modifié. « Le principe du tracé est sanctuarisé, nous sommes tous d'accord sur le lieu du terminus qui devra être et sera Canfinolle », indique Agnès Versepuy.

Cette dernière, en sa qualité de maire du Taillan-Médoc et Vice-présidente de Bordeaux Métropole, a souhaité s'impliquer directement dans ce dossier, de par l'importance qu'il revêt pour la ville. Ainsi elle siègera au comité de pilotage de la déclaration d'utilité publique. « En siégeant au sein de ce groupe de travail, je serai en première ligne pour défendre les intérêts des Taillannais », conclut l'édile.

Une zone bleue

pour faciliter le stationnement

Retrouvez dans ce magazine votre disque de stationnement. Un second disque pourra vous être délivré en Mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile.



Le 1^{er} février 2015, le stationnement en centre-bourg sera réglementé dans certains secteurs par des zones bleues nécessitant un disque de stationnement pour favoriser l'accès aux commerces et aux services. La réflexion menée par la municipalité, confortée par la demande des commerçants et la densification du centre-bourg, aboutit au constat de la nécessité de mettre en place un système qui facilite la rotation des véhicules et favorise le partage des places de stationnement dans certains secteurs de la commune.

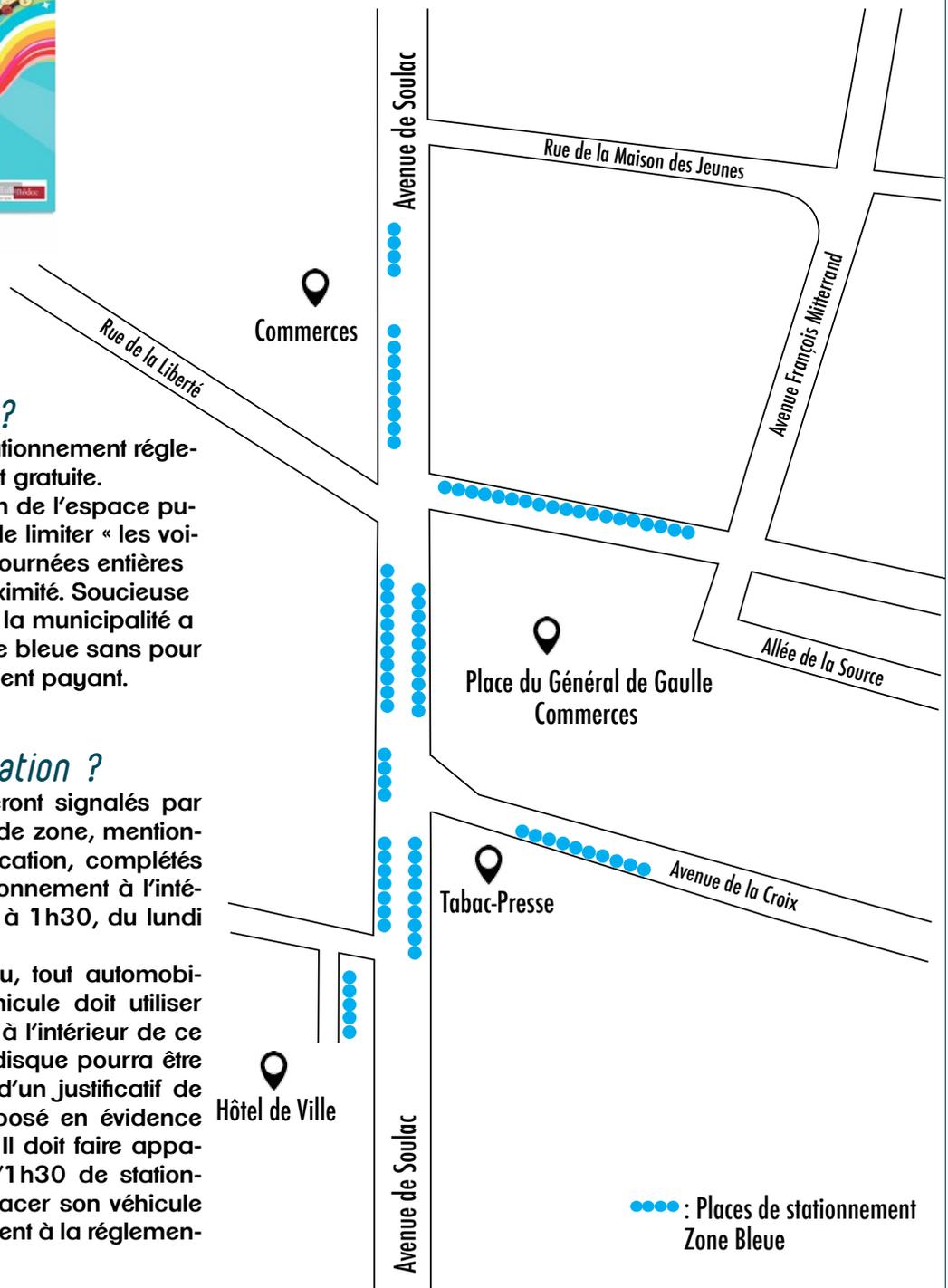
Pourquoi une zone bleue ?

La zone bleue est une zone de stationnement réglementée par la durée et entièrement gratuite. Elle permet une meilleure utilisation de l'espace public à proximité des commerces, de limiter « les voitures ventouses » stationnées des journées entières et de faciliter le commerce de proximité. Soucieuse de ne pas pénaliser les habitants, la municipalité a choisi la mise en place d'une zone bleue sans pour autant faire le choix du stationnement payant.

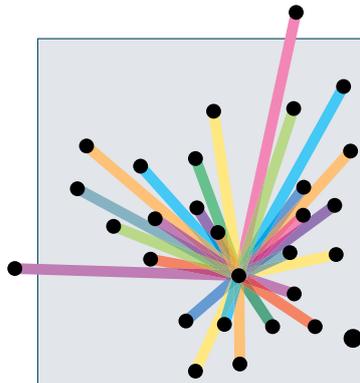
Quelle sera la réglementation ?

Les emplacements concernés seront signalés par des panneaux de début et de fin de zone, mentionnant les jours et horaires d'application, complétés par un marquage au sol. Le stationnement à l'intérieur de la zone bleue sera limité à 1h30, du lundi au samedi de 8h30 à 19h00.

Sur les places marquées en bleu, tout automobiliste se stationnant avec son véhicule doit utiliser son disque de stationnement joint à l'intérieur de ce magazine municipal. Un second disque pourra être retiré en mairie sur présentation d'un justificatif de domicile. Ce disque doit être apposé en évidence sur la face interne du pare brise. Il doit faire apparaître l'heure d'arrivée. Au-delà d'1h30 de stationnement, le conducteur devra déplacer son véhicule sous peine d'amende, conformément à la réglementation en vigueur.



●●●● : Places de stationnement Zone Bleue



BORDEAUX MÉTROPOLE

Le Taillan entre dans une nouvelle ère...

La Cub n'est plus, bienvenue Bordeaux Métropole. Depuis le 1^{er} janvier 2015 une page de l'histoire de l'agglomération bordelaise vieille de 47 ans s'est définitivement tournée, laissant la place à une métropole aux compétences élargies capable de relever les défis de demain en matière de développement économique, de contribution à la transition énergétique, de politique de la ville. Le cap est donc fixé à l'horizon 2030 avec l'objectif de devenir une métropole européenne, capable de concilier performance économique et exigence environnementale, rayonnement et proximité, urbanité et haute qualité de vie.

Les 28 communes de Bordeaux Métropole ont toutes un rôle à jouer, Le Taillan-Médoc, porte du Médoc et de la Métropole aura aussi à tirer son épingle du jeu dans la Métropolisation.

Explications de ce qui va réellement changer pour les Taillannais.

Qui la dirige ?

Bordeaux Métropole est présidée par Alain Juppé entouré de vingt vice-présidents ayant chacun un champ de missions défini, et des onze maires de la Métropole, non vice-présidents.

Qu'est-ce que Bordeaux Métropole ?

Une collectivité moderne, à l'échelle de ses concurrents sur la scène internationale. En pratique, depuis le 1^{er} janvier 2015, elle réunit de nouvelles compétences jusque-là laissées aux communes.

Comment sont prises les décisions ?

Les décisions de Bordeaux Métropole sont prises par le Conseil de Métropole de 105 conseillers qui se réunit 11 fois par an. Seuls les représentants des 28 communes qui la composent y siègent. Le nombre de représentant par commune est déterminé en nombre proportionnel à la population de chaque ville. La ville du Taillan-Médoc a un seul représentant, Agnès Versepuy. Elle occupe au sein de Bordeaux Métropole le poste de Vice-présidente en charge des équipements d'intérêt métropolitain (Grande Salle de Spectacle, équipements culturels et sportifs d'intérêt métropolitain).

Qui la compose ?

28 communes

Ambarès-et-Lagrave, Ambès, Artigues-près-Bordeaux, Basens, Bègles, Blanquefort, Bordeaux, Bouliac, Bruges, Carbon-Blanc, Cenon, Eysines, Floirac, Gradignan, Le Bouscat, Le Haillan, Le Taillan-Médoc, Lormont, Martignas-sur-Jalle, Mérignac, Parempuyre, Pessac, Saint-Aubin-de-Médoc, Saint-Louis-de-Montferrand, Saint-Médard-en-Jalles, Saint-Vincent-de-Paul, Talence, Villenave-d'Ornon.

Quel rôle pour la Métropole ?

De la nouvelle organisation de la Métropole, il faudra retenir trois grandes missions :



AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

- ▶ construire et aider à rénover les logements
- ▶ gérer la propreté et les déchets
- ▶ apporter l'eau
- ▶ créer et entretenir la voirie
- ▶ lutter contre les inondations
- ▶ aménager le territoire



CRÉER DES LIENS

- ▶ organiser et adapter les déplacements
- ▶ gérer les grands équipements sportifs et culturels, les rendre plus visibles et accessibles
- ▶ promouvoir le tourisme



PRÉPARER L'AVENIR

- ▶ favoriser l'emploi et le développement économique
- ▶ préparer la transition énergétique
- ▶ soutenir l'enseignement supérieur et la recherche
- ▶ développer son image au niveau européen

● *La Mairie premier maillon de la proximité vers les Taillannais*

Si la Métropolisation de l'agglomération bordelaise induit la mutualisation de certains services dans les prochains mois voire dans les prochaines années, les villes comme Le Taillan-Médoc resteront les interlocuteurs privilégiés des usagers grâce à un renforcement des services publics dans chaque territoire, un maintien de la proximité de l'usager en mairie et des démarches administratives facilitées avec la perspective d'un interlocuteur unique.

● *Que vont y gagner les communes ? Et les administrés ?*

Un meilleur partage des missions : sur des questions données, la collectivité (Métropole ou commune) qui possède l'expertise est celle qui interviendra. La Métropole apportera plus de simplicité, d'efficacité et de cohérence dans l'exercice du service public avec aussi pour finalité une rationalisation de la dépense publique.

● *Vers qui se tourner au quotidien ? Mairie ou Bordeaux Métropole ?*

À quel domaine correspond ma demande ?

À quelle structure dois-je m'adresser ?

● Écoles	Mairie	
● Enfance et jeunesse	Mairie	
● CCAS	Mairie	
● Logement	Mairie	
● Transport	Bordeaux Métropole	
● Tourisme	Bordeaux Métropole	
● Aires d'accueil des gens du voyage	Bordeaux Métropole	
● Ramassage des déchets	Bordeaux Métropole	
● Documents administratifs	Mairie	
● Voirie	Mairie	
● Assainissement	Bordeaux Métropole	
● Les grands équipements mutualisés	Bordeaux Métropole	
● Environnement	Mairie & Bordeaux Métropole	 

● *Les mots clés de la future métropole*

● *Transports*

À pied, à vélo, en voiture et en transports en commun, il doit être possible de se déplacer facilement et partout du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest du territoire de Bordeaux Métropole. C'est l'un des enjeux de la Métropole et l'une des premières solidarités. Car, les nouveaux ponts, les prolongements de lignes de tramway rapprocheront les Taillannais un peu plus du centre de l'agglomération et transformeront la vie de la commune.

● *Proximité*

Bordeaux Métropole organisera la répartition des missions avec les 28 communes pour assurer un service public de proximité. Cette répartition sera encadrée par des contrats d'engagement métropolitain qui seront élaborés d'ici le 1^{er} juin 2015. C'est une nouvelle manière d'orchestrer l'action publique pour la rendre plus proche et plus coopérative.

● *Voirie*

La Métropole devient l'acteur principal de l'entretien et de la gestion des routes de proximité et de l'assainissement sur le périmètre de Bordeaux Métropole.

● *Nature*

Avec de nombreux espaces naturels, Bordeaux Métropole est un territoire vert. C'est un élément essentiel pour bien-vivre en ville : avoir la nature à portée de main. Bordeaux Métropole poursuivra son action en faveur de la préservation des espaces naturels avec la conduite du projet du Parc des Jailles dont l'entrée sera sur la commune du Taillan-Médoc.



Eaux usées & eaux pluviales en réseau

Où : Chemin du Chai (entre le ch. de Milavy et le ch. des Graves) et chemin de Plante-Blanche

En quoi cela consiste-t-il ? Pose d'un collecteur des eaux pluviales chemin du Chai et création du réseau des eaux usées et des eaux pluviales sur la nouvelle voie dite de Terre-Fort.

Fin de chantier : Été 2015

Réalisation : La Lyonnaise des eaux et Bordeaux Métropole

Coût : Bordeaux Métropole, 1 447 375 euros TTC

Création d'un réseau de récupération des eaux pluviales

Où : Bourg de Germignan (Chemin de Milavy, chemin de la Vi-mière, avenue de Germignan et chemin de Peyroux)

En quoi cela consiste-t-il ? Création d'un réseau de récupération des eaux pluviales. L'accès au Bourg de Germignan sera réservé aux riverains. La circulation de transit sera interdite depuis le chemin de Milavy, l'avenue de Germignan et l'avenue de La Boétie dite de Terre-Fort.

Combien de temps ? Du 12 janvier à fin juin 2015

Réalisation : La Lyonnaise des eaux et Bordeaux Métropole.

Coût : Bordeaux Métropole, 630 199 euros TTC

Le chemin du Foin PREND DE LA HAUTEUR

Où ? : Chemin du Foin

En quoi cela consiste-t-il ? Poursuite des travaux de la déviation du Taillan-Médoc. Nouvelle étape : création du pont au niveau du chemin du Foin permettant le passage des véhicules, des piétons, des cyclistes et des chevaux au-dessus de la déviation de la RD 1215. Fermeture totale à la circulation du chemin du Foin entre Le Taillan-Médoc et Saint-Aubin-de-Médoc.

Combien de temps ? 5 mois de février à juillet 2015

Réalisation : Le Conseil Général de la Gironde

Coût : Conseil Général de la Gironde, 1 300 000 euros TTC

La salle du 11 novembre, ouverte et agrandie



La salle du 11 novembre, située derrière la mairie qui accueille de nombreuses associations a rouvert ses portes. Après plusieurs mois de travaux, les utilisateurs ont découvert une salle plus grande qui s'étend sur 264 m² avec une capacité d'accueil qui est passée de 60 à 130 personnes.

Coût : Le Taillan-Médoc, 600 000 euros TTC



Question/Réponse

Je veux m'engager sur l'avenue de Soulac depuis la rue de la Liberté, suis-je prioritaire ?

Oui L'avenue de Soulac étant une zone 30, toutes ses intersections sont régies par la règle de la priorité à droite. Elle s'applique à une intersection dès lors qu'aucune signalisation n'annonce un autre régime de priorité. La priorité à droite est la règle de base du code de la route.

Pour rappel, à l'approche d'une intersection avec priorité à droite, tout dépassement est interdit.

La règle de la priorité à droite s'applique aux véhicules motorisés (voiture, camion, moto, scooter...)

et aux vélos. **En cas de non respect de la priorité l'automobiliste peut être sanctionné de 135 euros d'amende et d'un retrait de 4 points sur son permis de conduire.**

AVENUE DE LA BOÉTIE un chantier qui se poursuit

Le chantier a repris en octobre dernier et devait s'achever fin décembre par le remplacement du revêtement de la chaussée. Cependant en raison de la découverte de traces d'amiantes dans le revêtement utilisé, entre 1970 et 1996 pour l'avenue de La Boétie, entre l'allée des Jonquilles et le giratoire Calavet/Agrières, Bordeaux Métropole, en charge du chantier, doit suivre un protocole très strict afin de limiter et stopper la présence de poussières dans l'air lors des opérations de remplacements. Ces dernières seront réalisées par des entreprises certifiées et seront validées par les services de l'État.

Ce processus étant long à mettre en place, les travaux de réfection de chaussée de l'avenue de La Boétie n'ont pas pu être achevés fin décembre. Néanmoins Bordeaux Métropole a décidé de réaliser le revêtement de la zone non impactée (giratoire Calavet/Agrières et la section entre l'allée des Jonquilles et l'allée de Curé) lors de la semaine du 20 janvier 2015. La partie amiantée sera traitée une fois l'ensemble du protocole de travaux validé.

Grâce à mes POULES, JE RÉDUIS MES DÉCHETS ET JE FAIS DES OMELETTES

En complément de son dispositif composteur de déchets, Bordeaux Métropole propose à 10 foyers taillanais, d'adopter deux poules pondeuses afin de réduire les déchets ménagers. Les heureux volontaires auront en plus le plaisir de ramasser entre 200 et 300 œufs par an.

Plusieurs conditions sont nécessaires pour accueillir ces bêtes à plumes : avoir un espace dans son jardin pour leur construire un abri et s'engager à les nourrir en leur fournissant, en plus des déchets de cuisine, de l'eau propre et un mélange de grains (maïs concassé, blé, orge, avoine,...)

Pour les personnes intéressées par ce dispositif une sélection s'effectuera à partir d'un questionnaire disponible sur :

www.taillan-medoc.fr, à remplir et à retourner par mail à : agenda21@taillan-medoc.fr

La distribution des poules devrait avoir lieu en juin à l'occasion de la semaine européenne du développement durable. Plus d'informations :

Agenda 21 ☎ 05.56.35.50.63

L'anti-gaspillage

fil rouge de l'élémentaire Jean Pometan



De décembre 2014 à mai 2015, les enfants de l'école élémentaire Jean Pometan participent à un projet pilote de sensibilisation au gaspillage alimentaire porté par la ville du Taillan-Médoc, Bordeaux Métropole, le SIVOM du Haut-Médoc et la Société de Restauration Ansamble.

Cette démarche, qui a recueilli l'assentiment des enseignants, des animateurs, des parents d'élèves et du personnel de cantine, a pour objectif de réduire efficacement et de façon pérenne le gaspillage alimentaire au sein du restaurant scolaire tout en sensibilisant les enfants aux enjeux liés à l'alimentation, l'environnement, la consommation et les déchets.

Le Taillan cueille sa 1^{ère} fleur



La ville a reçu sa première fleur du label « villes et villages fleuris » décernée par le Comité Régional de Tourisme d'Aquitaine, après

son passage en août dernier. Cette distinction récompense le travail réalisé par l'équipe des espaces verts ainsi que la politique communale qui favorise la qualité et la cohérence du fleurissement tout en préservant le patrimoine communal. L'attribution de cette première fleur met aussi en avant la qualité des espaces publics (mobilier, voirie, façades, enseignes, propreté...) et la gestion de la forêt communale.

Dans ce cadre, l'équipe éducative de l'école (enseignants et animateurs), fortement impliquée, développe le projet lors du temps scolaire et périscolaire afin de mobiliser les enfants sur cette problématique.

Des actions puis un bilan en mai

Cette sensibilisation s'effectue en 3 temps, le premier s'est déroulé en décembre au sein du restaurant scolaire. Il s'est caractérisé par des pesées réalisées, après les repas, pour évaluer la quantité de nourriture jetée chaque jour. Des échanges avec les enfants ont eu lieu pour comprendre ce qu'ils aiment et n'aiment pas dans les menus proposés.

janvier-avril 2015 est une période marquée par des animations scolaires et périscolaires ainsi que la mise en œuvre d'actions au sein du restaurant scolaire. Le point d'orgue sera le vernissage, début mars, de l'exposition photographique « Hungry Planet » relative à l'alimentation dans le monde qui permettra de sensibiliser également les parents. L'occasion sera donnée aux enfants de présenter une partie de leurs travaux et de cuisiner des plats « anti-gaspi ».

Enfin en mai 2015, de nouvelles pesées seront réalisées après les repas au sein du restaurant scolaire pour évaluer l'évolution du gaspillage alimentaire au regard des actions menées.

Nous vous proposons de suivre, dans les prochains numéros de « L'Essentiel », ce projet avec des photos-reportages et des interviews d'acteurs directement impliqués.

Rendez-vous en mars !

Elles ont dépassé leur galop d'essai



De gauche à droite (1^{er} rang) : Clémentine Nadalié, Margot Ribes, Célia Desrozier, Emmie Roy et Anouk Lалу
(2nd rang) : Julie Dame et Linda Lacroix (monitrices)

Ce sont les Nini Mélo, elles s'appellent Clémentine Nadalié, Margot Ribes, Célia Desrozier, Emmie Roy et Anouk Lалу, elles ont entre 7 et 10 ans, et ont fini 3^{èmes} au championnat de France de Pony Games dans la catégorie Poussins A2, en juillet dernier. Une performance pour Clémentine, Margot, Célia et Anouk, membres de la Société Hippique d'Aquitaine (SHA) au Taillan-Médoc (Emmie est membre du Club de Lacanau), puisque rien ne les prédestinaient à faire du cheval. C'est en accompagnant leurs grandes sœurs aux cours d'équitation qu'elles ont découvert la discipline du Pony Games par l'intermédiaire de Linda Lacroix, aujourd'hui leur entraîneur

« **Ce sont des filles dynamiques, je les voyais bien s'exprimer dans cette discipline. Naturellement je leur ai proposé d'essayer le Pony Games** », indique Linda Lacroix. Dès leur première année en 2013, les jeunes cavalières obtiennent des résultats dans les compétitions régionales et se qualifient pour les championnats de France à Lamotte-Beuvron dans le Loir-et-Cher. « **Nous y allions sans prétention car nous n'étions pas équipés et entraînés pour faire un résultat** », poursuit la monitrice. Et pourtant, à l'issue de la compétition nationale les Nini Mélo finissent

onzièmes pas très loin des meilleures places. « **En voyant que nous n'étions pas très loin d'un résultat, nous avons décidé de réitérer l'expérience l'année suivante avec l'envie de décrocher un beau résultat** », explique Linda Lacroix. Le rendez-vous est donc pris pour juillet 2014.

Pour être compétitifs, la SHA décide d'acheter des poneys adaptés pour l'épreuve de Pony Games, les cavalières s'entraînent 2 à 3 fois par mois, participent à des stages spécifiques organisés par leur club ou des clubs voisins. Les Nini Mélo passent les épreuves qualificatives et se retrouvent une nouvelle fois à Lamotte-Beuvron pour le championnat de France.

Malgré la pluie, la boue et le froid, les filles et leurs chevaux s'accrochent, se battent dans les épreuves. L'esprit d'équipe anime les Nini Mélo grâce à ce trait de caractère Clémentine, Margot, Célia, Emmie et Anouk, accompagnés de Nina, Tamara, Wodette, Léonidas et Rusty leurs chevaux se hissent sur la troisième marche du podium. « **Durant les trois jours de jeux, les cinq filles n'ont pas cédé c'est en étant solidaires comme elles l'ont été que l'on obtient des résultats dans le Pony Games** », raconte l'entraîneur.



Le facteur est l'une des 8 épreuves du Pony Games

Cette année, les cavalières ont changé de catégorie mais leur motivation reste intacte puisque elles ont déjà participé à trois compétitions régionales et ont fini trois fois premières. Leur regard est déjà tourné vers le prochain championnat de France.

Par ailleurs, le Club de la SHA compte parmi ses membres une championne de France en titre de Pony Games. Timéa Vergnenaigre et son cheval, Kiss me, ont concouru en 2014 avec l'équipe de Libourne. Ils ont décroché la première place devant les Nini Mélo.

Le Pony Games est une discipline qui rassemble une série de jeux équestres joués en équipe de 4 ou 5 joueurs dans des couloirs. Ces jeux se jouent sous forme de relais entre les cavaliers. Un peu à l'image du relais en athlétisme chaque cavalier doit finir le parcours du jeu le plus rapidement possible pour que l'équipe gagne le plus de points.

La discipline est basée sur un règlement strict et précis, essentiellement pour privilégier la sécurité des cavaliers autant que celle des équidés lors des compétitions.



L'AJT Théâtre

SUR SCÈNE ENCORE ET TOUJOURS

Le 15 novembre dernier, les troupes adultes et ados ont présenté "les amis du placard" et "le dernier apéro avant la fin du monde" à l'auditorium. À l'issue des représentations 250 euros ont été reversés à l'Association Patchwork 2000. Ce moment a permis de faire le lien entre loisirs, culture et handicap. Renseignements : <http://ajt-theatre.over-blog.com> ou ☎ 06.67.65.87.51

LA CLE DES ARTS

ateliers musicaux pour enfants

Bienvenue à La clé des arts, nouvelle association tailloise qui propose des ateliers ludiques qui permettent aux enfants de 3 à 6 ans de découvrir des univers sonores, d'éveiller leur curiosité et développer leur capacité d'attention et de mémoire, jeux rythmiques, jeux vocaux, comptines, identification des instruments, expression corporelle sur de la musique ou encore développement de la créativité. Les 5/6 ans aborderont en plus l'initiation à la lecture de notes et l'écoute de musiques par genre.

Ateliers au Domaine Culturel de la Haye

Eveil musical : 5-6 ans (50 min.)

Samedi 9H30 et 10H20

Jardin musical : 3-4 ans (45 mn)

Samedi 10H30 et 11H15.

Infos et inscriptions : ☎ 06.27.85.15.45

UNION FÉDÉRALE

DES ANCIENS COMBATTANTS

L'association lance un appel aux anciens combattants non inscrits et aux sympathisants pour venir étoffer les rangs de l'union fédérale et participer à ses activités. Ceci dans le but que le souvenir des combattants disparus pour la paix dans le monde ne s'estompe pas.

Contact : Emile Jadas ☎ 05.56.05.35.75

La Moto pour tous

L'association la Moto pour tous a pour but de faire découvrir la moto à différents publics et associations. Les 27 et 28 septembre dernier, elle a permis à 22 orphelins de la S.N.C.F de partir en balade dans le Sud-Ouest grâce aux 17 motards de l'association et à 5 accompagnateurs motards de la S.N.C.F. Une escapade de deux jours dans le Gers avec la visite d'une conserverie de foie gras et la découverte du château de Roquetaillade.



Club Senior SOLEIL D'AUTOMNE

Le club seniors « Soleil d'Automne » organise pour les adhérents du club, un loto anniversaire le 1^{er} jeudi de chaque mois. Tous les deux mois, « Soleil d'Automne » propose des repas de l'amitié, deux fois par an un concours de belote et chaque année, en juin, a lieu un voyage d'une semaine. Cette année ce sera en Bretagne (Pointe du Raz, Presqu'île de Crozon, Quiberon, Belle île en Mer, etc.)

Le club invite les seniors à venir tous les jeudis après-midi de 13H30 à 17H30 partager un moment de détente, une partie de belote, de tarots, etc.



Dancez autrement, à petit budget

L'association Dance Pryvilège a pour but de réunir des passionnés de danse afin de créer et présenter un spectacle de plusieurs styles (hip hop, moderne jazz, contemporain, oriental, cabaret, ragga) lors de diverses manifestations. Les répétitions se déroulent le dimanche après-midi de 15h à 17h30, parfois le samedi. 1 séance d'essai offerte.

Contact ☎ 06.60.75.20.13 - dancepryvilège@gmail.com

Facebook : Dance Pryvilège

L'association des donneurs de sang bénévoles (ADSB)

Lors de la collecte du 31 octobre, 45 dons ont été effectués dont 8 provenant de nouveaux donneurs. Ces derniers sont essentiellement des jeunes. L'ADSB remercie les personnes qui se sont mobilisées et souhaite que ce nombre se multiplie. Prochain rendez-vous au Taillan le 23 avril à la salle du Palio de 16h à 19h.

Le don de sang est un geste citoyen qui permet de sauver des vies.

SECOURS Catholique



Au Taillan-Médoc une équipe de bénévoles est à votre service pour partager avec vous des moments d'échanges conviviaux. L'association propose également, sur demande, de rencontrer des personnes pour une écoute - 05.56.98.35.29. Le Secours Catholique c'est aussi une boutique de vêtements d'occasion à Saint-Médard-en-Jalles.

Site Internet: gironde.secours-catholique.org

Le PARI recherche des bénévoles

Vous désirez prendre part à la vie de notre commune, rejoignez-nous au sein du PARI, afin d'apporter une aide aux devoirs dans les écoles concernées. Soyez nombreux : étudiants, actifs et retraités. Contact ☎ 06.67.30.81.34 et par mail : claudinemichel.trouillet@hotmail.fr

EXPRESSION en Liberté

Dominique Morillon vient de lancer une nouvelle association dans le paysage taillannais : Expression en liberté. « Je suis d'une génération où le chant était une matière enseignée dès l'école primaire. C'est au collège que mon professeur de musique, passionné de chant choral, a su captiver mon attention.

Créer une chorale au Taillan-Médoc est un challenge intéressant à relever. En effet, chanter est reconnu bon pour la santé, le chant favorise l'élimination du stress, donne confiance en soi, améliore nos capacités respiratoires et surtout développe notre créativité. Chanter en chœur est encore plus bénéfique, c'est une activité sociale enrichissante. Appartenir à une chorale favorise les échanges intergénérationnels, la communication, le partage et l'écoute de l'autre. Il n'est nul besoin de « savoir » chanter pour chanter. Rencontrons-nous, parlons, puis chantons ensemble !

Dominique MORILLON Président de l'Association « Expressions en liberté »

Contact : ☎ 06.61.89.11.20

Expression.en.liberte.letaillan@gmail.com

Association familiale du Taillan (AFT)

Bourse aux vêtements printemps/été

Vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 mars en salle du Palio (Avenue du Stade).

Déroulé du week-end :

► **Vendredi 6 mars :**

Dépôt 8h à 19h sans interruption,

► **Samedi 7 mars :**

Vente de 8h à 12h30 et de 14h à 18h,

► **Dimanche 8 mars :**

Règlement des ventes et retrait des invendus de 9h à 11h30

Pour pouvoir déposer, une participation de 3 euros, perçue sur place est obligatoire. L'AFT retient par ailleurs 10% du montant des ventes. Le nombre d'articles ou lots d'articles est limité à 20 par déposant (3 paires de chaussures, 2 sacs et 3 jeans au maximum). Tous les articles doivent être propres et en bon état. Pour réduire au maximum le temps d'enregistrement des dépôts, il est souhaitable d'en préparer la liste avec les prix et d'avoir cousu les pièces des éventuels lots.



M Conseil municipal

du 20 novembre 2014

Développer des actions auprès du jeune public

La ville va signer un nouveau contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales. Ce contrat d'objectifs et de moyens vise à formaliser l'engagement de la CAF aux côtés de la collectivité, pour optimiser l'offre d'accueil des enfants et des jeunes de moins de 17 ans. La commune s'engage ainsi à poursuivre les actions existantes et à développer de nouvelles interventions en faveur de ce public (petite enfance, accueils de loisirs enfants et adolescents) pour une période de 3 ans (jusqu'à fin 2017).



Étude pour la création d'une piscine d'intérêt métropolitain



Les villes du Taillan-Médoc, de Saint-Aubin-de-Médoc, rejointes par Saint-Médard-en-Jalles, envisagent de compléter le parc d'équipements sportifs présents sur la métropole bordelaise par la création d'une piscine.

Cette mutualisation s'avère cohérente car les trois villes représentent un bassin de population d'environ 50 000 habitants pour des structures aquatiques qui ne permettent plus de répondre de façon satisfaisante aux besoins et aux attentes du public. Un tel équipement concernerait toute la population des bébés aux seniors en passant par les enfants scolarisés et les lycéens.

Les élus ont voté à l'unanimité le lancement d'une étude de faisabilité d'une piscine d'intérêt métropolitain. Cette dernière pourrait accéder aux subventions dégagées pour compenser l'investissement du Grand Stade de Bordeaux.

Présentation de l'audit

Lors de la séance du 20 novembre Monsieur Gravier, consultant du cabinet PWC est venu présenter au Conseil Municipal l'audit financier et organisationnel prospectif de la commune.

Tribune libre

La Tribune libre est ouverte aux groupes politiques qui composent notre conseil municipal. La parole y est libre, y compris l'orthographe et la syntaxe des textes que nous reproduisons in extenso.

GRUPE «ALLONS À L'ESSENTIEL» - Majorité municipale

Les 9 premiers mois du mandat viennent de passer ...

Malgré les nuages qui se sont amoncelés au fil des mois sur les finances de la ville, de multiples « dossiers » ont été ouverts et des solutions apportées :

Aide à la création de la première Maison d'Assistants Maternelles (MAM) dans le quartier de la Caussade, construction à la charge de Gironde Habitat d'une seconde MAM au cœur du bourg de Germignan.

Réaménagement, en concertation totale avec tous les acteurs, des horaires des rythmes scolaires et distribution d'un goûter équilibré aux enfants en accueil périscolaire.

Rétablissement de la gratuité du repas de Noël des Aînés.

Non augmentation de la part communale des impôts locaux.

Instauration d'économies sur les dépenses de fonctionnement pour l'année 2015 et suivantes.

GRUPE «LE TAILLAN ENSEMBLE» - Minorité municipale

Une bonne année 2015 à toutes celles et ceux qui aiment le Taillan - letailanensemble@gmail.com

GRUPE «LE TAILLAN AUTREMENT» - Minorité municipale

Mme le Maire parle de banqueroute tout en votant notre projet piscine. Il s'agit de faire peur ! Gageons que Mme Versepuy respectera sa volonté de ne s'occuper que de la commune et de

Métropolisation de certains services dès 2015.

Moratoire établi sur les projets du centre-bourg, renégociation totale du projet immobilier du cœur de Germignan en accord total avec les riverains.

Premières réunions des 5 « quartiers » de la ville.

Création d'un parking en centre bourg.

L'équipe est mobilisée autour de Madame le Maire afin de mener à bien la mission que lui ont confiée les Taillannais. Elle a le devoir, à cause des difficultés financières, d'avoir un discours de vérité permanent.

Elle continuera son travail de proximité et la concertation avec les Taillannais demeurera constante.

L'essentiel, c'est le bien-vivre ensemble dans la transparence et le respect de tous.

Bonnes Année 2015 à tous !

ne pas cumuler d'autres mandats. Nous avons lancé une pétition où nous réaffirmons notre volonté de voir le tram à Cantinolle. http://www.petitionduweb.com/Petition_le_tramway_au_taillan_medoc-1002766.html Nous souhaitons à chacun d'entre vous une très belle année 2015. Contact : letailanautrement@gmail.com A Benderdouch, F Cavallier, C Delaunay, J Gasnier, V Kociemba

L'agenda

Janvier/Février 2015 - vos sorties associatives au Taillan-Médoc

SAMEDI 17 JANVIER LES BALADINS

🕒 17h 📍 Salle polyvalente du 11 novembre 🧑 Tout public

Assemblée Générale, clôture par un pot de l'amitié - ouverte à tous

SAMEDI 24 JANVIER AJT THÉÂTRE

🕒 20h30 📍 Salle du Palio 🧑 Tout public

Théâtre : Les Arpètes en scène « Les pétales de l'espérance » d'Henri Roulet mise en scène de Caroline Esnault - Les Comédiens d'un Soir. <http://ajt-theatre.over-blog.com.com> ☎ 06.67.65.87.51

DIMANCHE 1^{ER} FÉVIER ASSOCIATION SAINT HILAIRE, LE TAILLAN / BARSALOGO

🕒 9h-18h 📍 Salle du Palio 🧑 Tout public

4^{ème} Vide bibliothèque / vidéothèque afin de financer les actions auprès des enfants dénutris du Burkina Faso - Vente de livres, DVD, CD et Vinyles

Exposants : inscription ☎ 06.34.98.09.35 ou mail : videbiblio-s.hilaire@orange.fr

DIMANCHE 1^{ER} FÉVIER 392^{EME} SECTION DES MEDAILLES MILITAIRES

🕒 - 📍 Salle du Palio 🧑 Tout public

Loto annuel de la section, organisé au profit des œuvres sociales des Médailleurs Militaires
Informations : Daniel LARROSE ☎ 05.56.05.73.18.

SAMEDI 7 FÉVRIER AS FOOT

🕒 20h 📍 Salle du Palio 🧑 Tout public

Loto annuel de l'association. De nombreux lots seront à gagner. Sandwichs, pâtisseries, boissons sur place.

DIMANCHE 8 FÉVRIER LES BALADINS

🕒 - 📍 Captieux 🧑 Tout public

Journée du bœuf à Captieux. Covoiturage organisé. Traditions et folklore - Défilé Cortège Parade
Thème(s) : Animaux - Gastronomie - Musique traditionnelle Possibilité de se restaurer sur place
Programme et inscription auprès de l'association ☎ 05.56.95.25.34

SAMEDI 14 FÉVRIER FNACA

🕒 20h30 📍 Saint-Médard-en-Jalles 🧑 Tout public

4^{ème} loto centre Pierre Mendès-France - salle A. Laroque

Vend. 6, Sam. 7 et Dim. 8 MARS ASSOCIATION FAMILIALE DU TAILLAN (AFT)

🕒 - 📍 Salle du Palio 🧑 Tout public

Bourse aux vêtements printemps/été, voir détails en page 12 de ce magazine.

SAMEDI 7 MARS 392^{EME} SECTION DES MEDAILLES MILITAIRES

🕒 11h 📍 Salle polyvalente du 11 novembre 🧑 Tout public

Assemblée générale de la section

Cérémonie du souvenir au Monument aux Morts en présence des autorités civiles et militaires, avec la participation des porte-drapeaux du groupement régional, des sections de la SNEEM et des associations patriotiques environnantes en hommage aux Morts des différents conflits.

Contact : Daniel LARROSE ☎ 05.56.05.73.18

*Vos rendez-vous
au marché :*

MARCHÉ DU TERROIR

Place du Général de Gaulle
de 8h30 à 12h30

Janvier : Dimanche 25
Février : Dimanche 22

MARCHÉ DE LA BOËTIE

Chaque Mardi matin

Depuis quelques semaines, une nouvelle poissonnerie-traiteur s'est installée sur le marché de la Boétie.

MARCHÉ DU CENTRE

Chaque Mercredi matin

La pause
culturelle

Dans ce numéro
retrouvez votre support
de programmation
culturelle pour les deux
prochains mois.